indépendant libéral

pour une République moderne, libérale, de progrès

MICHEL PONIATOWSKI



MICHEL PONIATOWSKI
Chevalier de la Légion d'Honneur
Médaille Militaire
Croix de Guerre 3 citations
Directeur du Cabinet
de M. Valéry Giscard d'Estaing
Ministre des Finances
(Février 1959 Octobre 1962)

Biographie

Michel Poniatowski, 40 ans, marié, quatre enfants.
En 1943, il s'évade de France et gagne l'Algérie par l'Espagne. Engagé volontaire au 1er Bataillon de choc. Parachuté en France avant le débarquement en Provence, deux fois blessé, médaillé militaire, croix de guerre. Démobilisé il est reçu au concours de l'Ecole Nationale d'Administration (promotion 1946-1948).
Nommé en 1952 suppléant français à l'Union Européenne des paiements. Attaché financier en 1955 à l'Ambassade de France aux Etats-Unis. Fin 1957, M. PFLIMLIN, Ministre des Finances le nomme Directeur adjoint de son cabinet avant de le désigner comme Conseiller financier à l'Ambassade de France au Maroc. **En 1959 M. Valéry GISCARD d'ESTAING le choisit comme Directeur de son cabinet ou depuis près de quatre ans il participe au redressement de notre économie et de nos finances.**
Michel Poniatowski est issu d'une famille d'origine polonaise, française depuis six générations. Elle a compté entre autres un Alexandre Poniatowski, officier au régiment de Pontoise, tué au service du Roi de France au siège d'Ypres en 1742 ; Joseph Poniatowski, Maréchal de France, tué au service de l'Empereur à Leipzig en 1814 ; un autre, Joseph Poniatowski, arrière grand-père de Michel Poniatowski, a été sénateur à Paris de 1855 à 1870.

2 témoignages à 18 ans d'intervalle :

- **citation du Colonel Gambiez, commandant la brigade de choc en Octobre 1944, pour Poniatowski Michel, caporal-chef au 1er bataillon de choc**

« Jeune gradé remarquable par son intelligence et sa haute valeur humaine, très aimé de « ses chefs pour sa conscience, sa droiture, son sens du combat, de ses hommes pour son « cran extraordinaire et ses qualités personnelles. Parachuté en France, a sans cesse mené « la tête du combat... refuse de quitter le combat malgré ses blessures... »

- **et la lettre de Monsieur Valéry Giscard d'Estaing ministre des finances, à Michel Poniatowski** (voir reproduction au verso)



SUPPLÉANT

ANDRE-YVES BRETON

48 ans - Agent commercial
Membre et ancien vice-président du Conseil Municipal de Paris
Conseiller Général de la Seine
Président de la Commission de l'aide à l'enfance
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier des Palmes Académiques
Chevalier de la Santé Publique
Président du Sporting Club de Paris
Président du Mérite Culturel et Artistique

indépendant libéral

pour une République moderne, libérale, de progrès

Electrices, Electeurs
de la Plaine Monceau et des Batignolles,
je sollicite vos suffrages.

Si vous m'accordez votre confiance, je m'attacherai en premier lieu, avec toute mon énergie et tout mon cœur, à la juste défense de vos intérêts et de ceux de notre quartier. Je m'efforcerai notamment d'aider ceux qui doivent surmonter seuls des épreuves difficiles : économiquement faibles, rapatriés d'Afrique du Nord, mal-logés et malheureusement aussi sans-logis, personnes âgées qui ont parfois tant de mal à se faire entendre.
Au delà de cette tâche je voudrais définir avec vous l'action nationale qui me parait devoir être poursuivie ou entreprise pour résoudre les problèmes de notre temps et réaliser dans les faits une République moderne, libérale et de progrès.

pour une République moderne

Nous vivons dans un univers, dur, difficile, complexe. La conduite de l'Etat à l'extérieur, la direction des affaires à l'intérieur nécessitent une connaissance des problèmes, une rapidité et une unité de décision qui interdisent les formes indécises ou lentes de Gouvernement. Il est donc indispensable de disposer d'un **exécutif fort** et d'un **gouvernement stable** pour assurer une marche convenable de l'Etat. Nécessité non seulement politique, mais aussi économique. Le remarquable redressement de notre économie et de nos finances est dû pour une grande part à la stabilité gouvernementale.

libérale

La nécessité d'un gouvernement stable et fort nous permettant de tenir notre rang politique et économique, exige en revanche que soient **clairement protégés les libertés et les droits de chacun de nous et définies les limites de l'action de l'Etat.** Il faut que soit assuré le fonctionnement d'un **régime démocratique et juste.** La suppression de tout droit de contrôle du Parlement serait aussi dangereuse que l'impuissance et les crises du régime d'assemblée ou les combinaisons des partis.
Lorsqu'il n'y a plus de contrepoids à l'autorité, lorsque celle-ci ne connait plus de contrôle, une dégradation naturelle l'entraine inévitablement sur le chemin des injustes excès. Le libéralisme n'est pas seulement une attitude formelle c'est aussi la mise en pratique de **l'esprit de tolérance, de justice et de liberté.**
- stricte application de la constitution et des lois ;
- **indépendance absolue des institutions chargées de protéger les libertés et les droits individuels.**

C'est à ces conditions que peuvent **co exister une autorité forte et ces libertés individuelles** et collectives si profondément conformes au génie humaniste et libéral de la France.
Elles lui permettront aussi de jouer pleinement son rôle dans toutes les instances internationales et notamment d'être le **partenaire déterminant de la construction européenne.**

de progrès

Le redressement économique et financier de la France a été spectaculaire. Le budget est aujourd'hui équilibré, la trésorerie large, l'économie en pleine expansion. En 4 ans, le Franc sur les marchés extérieurs est resté parfaitement stable, les réserves en devises dépassent 3 milliards de dollars et plus de la moitié de nos dettes sont remboursées.
La France qui a retrouvé ainsi tout son prestige est citée en exemple par l'Etranger.

Ce redressement doit être défendu avec opiniâtreté car les **caisses de l'Etat se vident bien plus vite qu'elles ne se remplissent et c'est alors notre travail et notre épargne qui s'évanouissent en fumée.**
Mais ce redressement doit en définitive être profitable à tous. **La stabilité retrouvée après bien des années doit apporter à chaque français plus de bien être, surtout aux moins favorisés.** Elle doit aussi permettre la réalisation d'un certain nombre de grandes œuvres, indispensables au moment ou la France connait la plus grande révolution démographique de son histoire. C'est par centaines de milliers que nos jeunes vont exiger du travail, un toit et une existence heureuse. **Et, s'ils ne les trouvent pas ils imposeront le régime qui (croient-ils) les leur fournira.**
La voie du progrès social et économique est nettement tracée :
- maintien de la stabilité financière,
- poursuite de l'expansion économique,
- affectation des crédits qui pourront être ainsi dégagés en faveur de :
  - l'enseignement, l'équipement scolaire, scientifique et sportif,
  - la création de débouchés nouveaux dans tous les domaines (industriel, commercial, agricole),
  - la construction de logements,
  - la protection sociale et l'aide aux familles,
  - l'amélioration de la situation des personnes âgées ou économiquement faibles.

C'est à vous maintenant de décider ; confiant, je m'en remets à votre jugement.

Michel PONIATOWSKI

Le Ministre des Finances et des Affaires Economiques

PARIS, le 31 Octobre 1962

Mon Cher Poniatowski,

Vous avez bien voulu, pendant quatre ans, m'apporter, avec une conscience et avec un dévouement exemplaires, votre concours dans les responsabilités que j'ai assumées au Ministère des Finances.

Sur de nombreuses questions, c'est vous-même qui avez eu à vous prononcer en mon nom.

L'ensemble de votre action a concouru, pour une part déterminante, au redressement budgétaire, économique et social français réalisé depuis quatre ans.

Je vous en remercie et, de tout coeur, je vous souhaite bonne chance.

Veuillez croire, Cher Ami, à l'expression de mon très fidèle souvenir.

V. GISCARD d'ESTAING.

Lettre de Monsieur Valéry Giscard d'Estaing, Ministre des Finances, à Michel Poniatowski

Jean Munier Imprimeur Paris